



*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

# Espace, développement et économie rurale

M. Egizio Valceschini

## Résumé

Les différents courants de pensée qui ont dominé l'économie rurale depuis 30 ans ont rarement intégré, de manière explicite dans leurs approches, la dimension spatiale des phénomènes économiques. Aujourd'hui, les économistes ne peuvent plus se satisfaire d'une représentation implicite de l'espace, tendante le réduire à un espace abstrait et indifférencié. L'étude du développement d'une coopérative agricole et des actions de développement local engagées sur sa zone d'activité, montre la nécessité de tenir compte de l'espace dans sa double dimension, d'espace abstrait et d'espace territorial.

## Abstract

The different kinds of thought that led rural economics since 30 years rarely included, in an explicit way in their approach, the spatial dimension of economic phenomena. Nowadays, the economists cannot be satisfied with an implicit representation of space that tends to reduce it to an abstract and undifferentiated space. The study of the development of an agricultural cooperative and of the actions of local development led on its activity area, shows the need of considering space in its double dimension : abstract space and territorial space.

---

## Citer ce document / Cite this document :

Valceschini Egizio. Espace, développement et économie rurale. In: Économie rurale. N°166, 1985. pp. 49-51;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1985.3145>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1985\\_num\\_166\\_1\\_3145](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1985_num_166_1_3145)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## ESPACE, DÉVELOPPEMENT ET ÉCONOMIE RURALE

E. VALCESCHINI\*

### Résumé :

Les différents courants de pensée qui ont dominé l'économie rurale depuis 30 ans ont rarement intégré, de manière explicite dans leurs approches, la dimension spatiale des phénomènes économiques. Aujourd'hui, les économistes ne peuvent plus se satisfaire d'une représentation implicite de l'espace, tendant à le réduire à un espace abstrait et indifférencié. L'étude du développement d'une coopérative agricole et des actions de développement local engagées sur sa zone d'activité, montre la nécessité de tenir compte de l'espace dans sa double dimension, d'espace abstrait et d'espace territorial.

### Summary :

## SPACE, DEVELOPMENT AND RURAL ECONOMICS

The different kinds of thought that led rural economics since 30 years rarely included, in an explicit way in their approach, the spatial dimension of economic phenomena. Nowadays, the economists cannot be satisfied with an implicit representation of space that tends to reduce it to an abstract and undifferentiated space. The study of the development of an agricultural co-operative and of the actions of local development led on its activity area, shows the need of considering space in its double dimension : abstract space and territorial space.

L'économie rurale contemporaine a, dans son ensemble, délaissé les questions relatives à « l'aménagement de l'espace rural » (Brun, 1980) et a privilégié celles traitant du « secteur agricole » et des « filières agro-alimentaires ». Cette dissociation entre « l'agricole » et « le rural » (Bontron, Mathieu, 1980), au détriment du second, traduit le manque d'intérêt des économistes ruraux pour le problème de l'espace (1). Les différents courants de pensée qui ont dominé l'économie rurale depuis une trentaine d'années ont, notamment, délaissé les apports de « l'économie spatiale » et ont rarement intégré, de manière explicite dans leurs analyses, la dimension spatiale des phénomènes économiques.

Aujourd'hui, les analyses en termes de « développement rural » ou « local », ainsi que les discussions sur le développement agricole en termes de « diversification » remettent en cause la coupure entre le « rural » et « l'agricole ». Elles conduisent, ainsi, à s'interroger sur la représentation implicite de l'espace dans l'analyse de la modernisation de l'agriculture depuis 1960.

L'étude du développement d'une coopérative agricole (2) et des actions de développement local engagées sur sa zone d'activité, permettent d'engager à ce sujet une réflexion fructueuse. En effet, coopérative et procédure de développement local se présentent, à la fois, comme les vecteurs d'un modèle de développement et comme des facteurs de structuration de l'espace dans lequel se situent les exploitations agricoles (Valceschini, 1983). Elles se trouvent à l'interface des espaces économiques et sociaux des petites régions et des espaces économiques, « l'économie mondiale » (Braudel, 1979), structurés par les marchés nationaux et internationaux.

### LA DÉLOCALISATION DE L'ENTREPRISE COOPÉRATIVE

La coopérative de Romans n'a encore, au début des années 60, qu'une fonction d'approvisionnement. A cette date, elle termine sa phase de croissance horizontale par l'absorption des derniers « syndicats d'approvisionne-

ment » indépendants du nord de la Drôme. Ceux-ci abandonnent leurs prérogatives au niveau local afin de bénéficier des économies d'échelle d'une entreprise plus importante. Ils en deviennent les dépôts décentralisés qui constituent de véritables « pôles » de vulgarisation des techniques intensives (3). La concentration coopérative a pour corollaire une première transformation de la nature de l'organisme coopératif. Traditionnellement, le rôle du « syndicat d'approvisionnement » était de livrer les produits d'origine industrielle aux prix les plus bas. Désormais, la Coopérative devient un instrument au service de l'intensification qui fonde son modèle de développement.

Au milieu des années 60, sous la pression de la concurrence, la coopérative étend ses activités à l'organisation, la collecte, la commercialisation et la transformation des productions végétales (fruits et légumes) et animales (élevage hors-sol principalement). Adoptant la thèse du « pouvoir économique », elle vise à conserver à l'agriculteur le bénéfice de ses gains de productivité, obtenus grâce à l'intensification, en « suivant le produit » le plus loin possible en aval.

A une structure de développement, appuyée sur les dépôts villageois, se superpose une structure articulée autour de groupements spécialisés par production et reliés directement aux filières agro-alimentaires correspondantes. Le développement par filières devient rapidement prépondérant alors que, dans le même temps, les dépôts villageois perdent de leur importance. Il s'ensuit un net affaiblissement de l'ancrage territorial de la Coopérative qui se manifeste, en particulier, par la désaffection des coopérateurs vis-à-vis des structures de participation à la vie collective de la coopérative (Valceschini, 1984).

La perte de pouvoir des syndicats locaux et le déclin des dépôts décentralisés traduisent un processus de délocalisation de l'entreprise coopérative. Le mouvement d'intensification, parce qu'il réclame des achats massifs d'engrais et d'aliments du bétail, la stratégie du « pouvoir économique », parce qu'elle implique une intégration étroite aux

du nord de la Drôme, emploie 170 salariés et a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 245 millions de francs.

3. J'entends ici par intensification l'augmentation des rendements physiques grâce à la mise en œuvre de biens d'équipement et de consommations intermédiaires d'origine industrielle.

\* IREP-Développement, BP 47 X, 38040 Grenoble Cedex

1. Ce désintérêt n'est pas particulier aux économistes ruraux, mais à l'ensemble des économistes (Lafugie, Delfaud, Lacour, 1979).

2. Il s'agit de la coopérative de Romans, qui concerne les 5000 agriculteurs

filières agro-alimentaires, entraînent la Coopérative à multiplier ses échanges avec des firmes d'envergure nationale et internationale. Par là, elle s'intègre de plus en plus dans les ramifications complexes des marchés de l'engrais, de l'alimentation animale, de la viande, etc. ; **marchés détachés et abstraits des territoires particuliers de sa zone d'activité.** Inversement, elle s'autonomise vis-à-vis des espaces sociaux et économiques des petites régions du nord de la Drôme dont elle était historiquement une émanation. En ce sens, elle s'inscrit dans un mouvement de délocalisation dont F. Perroux (1982) a souligné l'importance : « pour comprendre la vie économique d'aujourd'hui, écrit-il, nous devons porter attention à l'extrême puissance de délocalisation émanant des techniques contemporaines de transfert de marchandises, de l'information et des agents. La Ruhr est en territoire allemand ; active elle est dans le monde entier ».

### L'ESPACE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION AGRICOLE

Les « groupements de producteurs » de la Coopérative, créés dans le cadre de la politique d'organisation des marchés, sont les véritables points d'ancrage des exploitations dans les filières agro-alimentaires. Ils vulgarisent pour chaque type de production un complexe technico-économique standard. Par l'artificialisation des conditions de production, dont l'élevage hors-sol n'est qu'un exemple extrême, ce complexe tend à « libérer » l'exploitation des contraintes et des aléas de l'environnement écologique. Ce sont, ainsi, les spécificités, contraintes et atouts, liés à l'espace physique qui sont ignorés ou marginalisés. L'exploitation s'organise en fonction d'impératifs techniques, de programmes de production et d'objectifs de productivité fixés, via les règlements techniques et les grilles de rémunération des « groupements de producteurs », par les industries agro-alimentaires. **C'est l'intégration aux filières verticales, et non plus son insertion dans la société locale, qui donne à l'exploitation sa cohérence économique.** De même, les normes de compétence définies par la « profession agricole », par le biais de la procédure du « plan de développement » (4) en particulier, se substituent au « jugement du groupe des pairs à base locale » (C. Grignon, 1982). L'exploitation ne trouve donc plus, comme c'était le cas dans le système traditionnel de polyculture-élevage, l'essentiel de sa cohérence technique, économique et sociale dans son environnement immédiat.

Ouverte en amont et en aval, l'exploitation qui intègre le modèle de développement de la Coopérative devient une unité de base du marché du poulet, du porc, etc. Sa rationalité relève d'une gestion optimale d'une unité de production et non plus de la gestion d'un patrimoine nouant des liens privilégiés avec un territoire particulier. Les conditions de sa reproduction sont déterminées dans l'espace économique et social que structurent l'entreprise coopérative, autour de la chaîne délocalisée des industries agro-alimentaires, et l'institution coopérative, autour des organisations professionnelles. L'espace ainsi structuré est un espace ignorant, effaçant ou marginalisant les singularismes des sites écologiques et des sociétés locales. Dès lors, **l'exploitation-unité de production apparaît comme un point dans un espace abstrait et isotrope** (5). Y. Barel (1981) parle dans ce cas d'une cohérence économique de type a-territorial : « elle a la forme d'un réseau unissant des "points" économiques par des "lignes", points et lignes

4. La Coopérative prend en charge la partie technique du plan de développement et le Crédit Agricole le volet financier.

5. « Qui présente les mêmes propriétés physiques dans toutes les direc-

étant indifférents au territoire qui les environne, à leur position sur ce territoire, etc. ».

On reconnaît là l'espace tel que le conçoivent, implicitement, les économistes.

### L'ESPACE DES ÉCONOMISTES

Le syndicalisme moderniste (CNJA) des années 1960 et la politique agricole des structures appuient leur conception de l'exploitation agricole sur l'analyse, en termes notamment de combinaison optimale des facteurs de production, que les économistes libéraux appliquent à l'agriculture depuis les années 1950. Ceux-ci, se référant à la théorie marginaliste, ont une approche micro-économique qui focalise l'analyse sur l'exploitation agricole assimilée à une unité de production s'apparentant à l'entreprise industrielle. Ce type d'approche n'incorpore pas la dimension spatiale des phénomènes économiques ; elle n'en contient pas moins une représentation implicite de l'espace. Le modèle conceptuel de la théorie néoclassique fait du « marché » l'espace abstrait et isotrope, sans discontinuité ni déséquilibres, régi par les règles de l'équilibre général de Walras et Pareto. En dehors de cet espace existe l'espace concret ou « banal » réduit à un support physique n'intéressant pas directement l'économiste, mais plutôt le géographe ou l'agronome. Néanmoins, l'économiste tient compte de cet espace « banal » et de ses différenciations, lorsque posant à la suite de Ricardo la question de la rente foncière, il considère les terres selon leur « productivité marginale » (Jollivet, 1978).

Les économistes ruraux d'inspiration marxiste qui appréhendent le secteur agricole en termes macro-économiques de rapports sociaux, de domination, de surplus, etc..., n'ont pas une conception (implicite) différente. Se situant au niveau des modes de production ou de la formation économique et sociale (6), l'analyse sous-tend l'espace comme un tout, un ensemble abstrait.

Quand l'économiste rural, fait rare, s'intéresse explicitement à l'espace, il se réfère aux acquis de « l'économie spatiale ». Selon A. Liepietz (1977) : « Les théoriciens de "l'économie spatiale" ou régionale (de Lösch et Von Thünen à Alonso) appréhendent la dimension spatiale des problèmes économiques de deux façons :

— en partant des théories économiques générales et en désagrégant leurs objets en sous-objets régionaux. L'espace économique se présente alors comme un ensemble discret de points, avec une "distance" entre les points (...)

— en considérant l'espace euclidien à deux dimensions comme un bien en soi : de la "surface" que l'on consomme, mais qu'on ne produit pas (...).

Dans les deux cas, l'espace est « un contenant donné pour existant, où viennent s'inscrire les choses décrites ». L'espace économique est alors un espace mathématique et abstrait ; c'est une réalité neutre et donnée, un support et un cadre homogènes, une surface plane et lisse où se déroulent les échanges marchands selon des lignes, les distances, qui se traduisent par des coûts de transports. La structuration de l'espace se fait par les lois du marché qui, en fait, devient l'espace lui-même.

Une telle représentation de l'espace dans l'approche économique correspond, nous l'avons vu à travers le cas

tions ». Le Petit Robert 1, 1977.

6. Au sens marxiste de ces termes.

de la coopérative de Romans, à un processus historique réel de dé-territorialisation ou d'abstraction de la vie économique. Cependant, elle élimine, ou du moins occulte, une autre dimension de l'espace que révèlent la nature et le contenu des actions de développement local qui, depuis quelques années, se multiplient (dans le nord de la Drôme et ailleurs).

## L'ESPACE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le développement vertical géré par la Coopérative et donnant accès à l'encadrement technique, aux soutiens financiers, aux supports commerciaux et à une reconnaissance sociale est ouvert à une minorité d'exploitations (7). Les plans de développement et les grilles de rémunération, notamment, fonctionnent comme des mécanismes de sélection à l'entrée et à l'intérieur des « groupements de producteurs ». Parallèlement, les exploitations non retenues ou qui se tiennent volontairement à l'écart, ont vu la société rurale locale se disloquer. Ont disparu ainsi les réseaux d'échanges et de sociabilité qui traditionnellement faisaient de la petite région l'espace où elles trouvaient les moyens de leur fonctionnement et de leur pérennisation. Lorsque dans les régions difficiles s'ajoutent les phénomènes de dépopulation et de déséquipement, la marginalisation sociale et économique se prolonge par l'isolement géographique.

Pour contrecarrer la spirale de la marginalisation qui conduit à la disparition, certaines exploitations mettent en œuvre des pratiques et des stratégies techniques et sociales diverses qu'on peut regrouper autour de quelques axes : la valorisation de toute la gamme de ressources du site écologique par la mise en œuvre de productions complémentaires et interdépendantes, mise en valeur poussée qui conduit souvent à s'écartier des systèmes spécialisés et standardisés ; l'obtention d'une part de valeur ajoutée supplémentaire par la transformation de la production agricole sur l'exploitation et par sa commercialisation en circuit court ; la limitation du coût de la constitution du capital d'exploitation par une stratégie progressive d'investissement et d'auto-construction ; l'adaptation du système de production à la disponibilité de la main-d'œuvre familiale et aux possibilités d'activités complémentaires.

Ces formes de production, « hors normes » par rapport à celles diffusées et soutenues par la Coopérative, cherchent à valoriser les potentialités de leur environnement immédiat, écologique et social. Dans le nord de la Drôme, elles trouvent dans des actions de développement local (Contrat de Pays, Comité de Développement), des soutiens techniques et des supports institutionnels (8) qui leur permettent d'acquérir plus de « consistance » technique et économique, ainsi qu'une reconnaissance sociale.

En participant activement à la reconstitution des réseaux de sociabilité locaux (par les actions de formation, par exemple), à l'amélioration des conditions de travail (service de remplacement), à la mise en place de supports technico-économiques collectifs (CUMA d'ensilage, groupement de vente directe, comité d'installation), à l'élaboration de systèmes techniques intensifs adaptés aux conditions locales (écologiques et sociologiques), et à la mise en forme de structures de négociations avec les institutions ou les entreprises (syndicat spécialisé, SICA

7. En 1982, 6 % des adhérents, membres des « groupements de producteurs », ont réalisé 54 % du chiffre d'affaires de la Coopérative.

8. Supports qui ne sont pas du ressort uniquement de la profession agricole, mais aussi et surtout, des collectivités locales.

développement, Programme local d'installation), les actions de développement apparaissent comme un facteur nouveau dans la structuration de l'espace des exploitations. **Elles ré-introduisent une dimension territoriale** délaissée dans le développement privilégié par la Coopérative où l'espace abstrait tend à effacer et à marginaliser la spécificité locale.

En intégrant dans leur développement une dimension horizontale marquée, prenant en compte le potentiel et les besoins spécifiques d'un territoire donné, les exploitations « hors-normes » et plus encore les actions de développement local, montrent que la réalité locale peut être active. Le territoire n'est donc pas un espace passif qui subit sans réactions et s'adapte aux effets uniformisants des règles de fonctionnement des espaces économiques abstraits. A certaines conditions, il correspond à un espace dynamique, lieu d'innovations techniques et sociales, capable d'impulser un développement économique et social adapté à ses caractéristiques particulières.

La mise en évidence de l'espace du développement local comme actif montre que les économistes ne peuvent plus se satisfaire d'une conception implicite et réductrice de l'espace. Elle suggère de considérer la notion d'espace dans une double dimension. D'une part, l'espace abstrait, « lieu » indéterminé (« spatum ») où s'exercent les « forces » du marché ; d'autre part, l'espace territorial compris comme le lieu déterminé (« locus ») où les rapports sociaux, la division du travail rencontrent la matière concrète (individus, relief, climat...).

Montrer que l'espace existe sous deux aspects ne suffit pas. Il importe d'analyser la dynamique des rapports entre ces deux aspects. Il s'agit d'une **problématique en termes d'abstraction et de territorialisation** qui se révèle fructueuse dans la mesure où elle met en lumière ce que F. Perroux (1961) a appelé dans « L'économie du 20e siècle », « un conflit indéniable entre les lieux et les fonctions, entre les territoires et les pôles ».

## BIBLIOGRAPHIE

- BAREL Y. et al. (1981). - Territoires et codes sociaux, IREP-CEPS, Grenoble.
- BONTRON J.C., MATHIEU N. (1981). - Transformations agricoles et transformations rurales en France depuis 1950. In *Économie Rurale*, n° 137, mai-juin 1981.
- BRAUDEL F. (1979). - Civilisation matérielle, Économie et Capitalisme, 15e-18e siècles. Tome 3 : le temps du monde. Paris, A. Colin.
- BRUN A. (1980). - Agriculture et administration de l'espace. Quelques pistes de recherche. Document de travail, INRA-Orléans.
- GRIGNON C. (1982). - Professionalisation et transformation de la hiérarchie sociale des agriculteurs. In *Économie Rurale*, n° 152, nov.-déc. 1982.
- JOLLIVET M. (1978). - Rente foncière et gestion des ressources naturelles. Quelques remarques sur la rente foncière dans une perspective interdisciplinaire. In *Études Rurales*, n° 71-72.
- LAJUGIE J., DELFAUD P., LACOUR C. (1979). - Espace régional et aménagement du territoire. Paris, Précis Dalloz.
- LIEPIETZ A. (1977). - Le capital et son espace. Paris, Maspéro.
- PERROUX F. (1961). - L'économie du 20e siècle. Paris, PUF.
- PERROUX F. (1982). - Dialogue des monopoles et des nations. Grenoble, PUG.
- VALCESCHINI E. (1983). - Stratégies coopératives et diversification des modèles de développement agricole. Le cas de la coopérative de Romans. Thèse de doctorat de 3e cycle des Sciences économiques, INRA-IREP, Grenoble.
- VALCESCHINI E. (1984). - La diversification des modèles de développement agricole, condition du renouveau du projet coopératif. In *Cahiers du CENECA*, Colloque international, 29 février-2 mars 1984.